



BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES QUANT AU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 13/2024 RELATIF AU BUDGET 2025

La Municipalité a invité la Cofin, le lundi 11 novembre 2024, afin de présenter les préavis N° 13/2024

Membres présents de la commission : Rémy Damond, Carina Huguenin, François Martignier, Stéphane Martin, Claudia Witte

Membre présent du bureau : Bernard Treboux (Président du Conseil Communal)

Membres présents de la municipalité : Denis Currat, André Dunand, Nathalie Guignard-Pidoux et Marc Mazzariol

La Cofin résume ci-dessous ses points de vues :

Remarques préliminaires, contexte

A l'issue de la présentation du 11 novembre faite par la Municipalité à la Cofin, nous avons demandé de nombreux chiffres et tableaux complémentaires (par exemple, montants des emprunts, dates d'échéance, nombre d'emplois plein temps, etc.) que nous avons tous obtenus.

Les Préavis « Mondion » 12/2024 et « Chemin de la Trappe » 09/2024, importants dans leurs montants, n'impactent pas -encore- les comptes 2025. C'est à partir de 2026, à la fin des travaux (si acceptation des préavis) que les frais de fonctionnement seront impactés au niveau des amortissements.

La Cofin n'est pas en mesure d'évaluer les estimations / scénarios de péréquation financière.

Résultat du Budget 2025

Le résultat est positif, dégageant un profit de CHF 182'254.

A noter que ce résultat s'inscrit dans un contexte estimé de remboursement de dette de M CHF 13,9 à M CHF 13,4 (- environ 515'000 CHF), impactant favorablement les comptes de fonctionnement, sous rubriques / comptes 34 charges financières.

Méthode d'analyse du Budget 2025 par la Cofin

Pour commencer, voir ci-dessous, bref explicatif pour la lecture des lignes de comptes de fonctionnement.

02200.3132.00 – Honoraires et prestations de services

02210.3010.00 - Salaire du personnel administratif et d'exploitation

02200.3010.00 - Salaire du personnel administratif et d'exploitation

Les 5 premiers chiffres, avant le point, désignent le dicastère (01200 Exécutif, ... 02900 Bâtiment communal). Ils sont uniques, n'apparaissent qu'une fois.

Les comptes par nature, sont désignés par les 4 chiffres (ici en jaune) qui suivent le numéro de dicastère. Ils peuvent parfaitement apparaître dans plusieurs dicastères différents.

Étant donné que :

- Le plan comptable utilisé pour le Budget 2025 a été modifié (passage aux normes MCH2), la comparaison avec le Budget 2024 et comptes 2023 s'avère compliquée et pas toujours pertinente.
- Certaines clés d'allocation de frais entre dicastères, comme les salaires, les frais d'énergies, les intérêts etc. varient fortement d'un exercice à l'autre

L'analyse porte sur les comptes par nature, tous dicastères confondus. La Cofin a demandé un complément aux comptes préalablement fournis par dicastère pour avoir l'intégralité des lignes de comptes en format Excel, et regroupés par nature comptable.

L'analyse par nature de comptes apporte ainsi un **complément** à la vue par dicastères présentée dans le préavis.

Évolution globale des charges et revenus

Le Budget 2025 se solde par un résultat positif de CHF 182'254. L'an dernier, le Budget 2024 se soldait par une perte de CHF 117'535. L'écart entre les deux années est donc de CHF 299'789. Selon ce préavis 13/24, les principales causes de cet écart favorable s'expliquent ainsi (voir tableau ci-dessous).

La Cofin a souhaité mettre en avant qu'une partie significative de cet écart favorable provient d'un élément « externe », à savoir les calculs de péréquations. Les autres éléments (favorables ou défavorables) sont quasiment équilibrés (+ CHF 19'789).

Par rapport au budget de l'an dernier, éléments favorables et défavorables

Budget 25 vs Budget 24	Interne	Externe	TOTAL
Intégration RAT	170 000		170 000
Fin Leasing	74 000		74 000
Péréquations		280 000	280 000
Résultat piscine	30 000		30 000
Éléments favorables	274 000	280 000	554 000
Renforcement administration	-60 000		-60 000
Routes & signalisation	-70 000		-70 000
Aménagements bur. communal	-50 000		-50 000
Entretien alpages	-30 000		-30 000
Entretien cuisine auberge	-20 000		-20 000
Autres	-24 211		-24 211
Éléments défavorables	-254 211	0	-254 211
Net	19 789	280 000	299 789

Évolution de la marge d'autofinancement (cash-flow d'exploitation)

La marge d'autofinancement est un indicateur financier, issu des comptes de fonctionnement, isolant les écritures sans impact de trésorerie telles que les amortissements, les prélèvements ou attributions aux fonds de réserve.

Cet exercice budgétaire 2025 est meilleur que le Budget 2024 de +500'519 CHF, principalement par les éléments expliqués ci-dessus, et également du fait de prélèvements aux fonds de réserve moins élevés que l'an dernier de CHF 164'000.

	BU 25	BU 24	C 23	BU 25 vs. BU 24	
Résultat Net	182 254	-117 535	31 139	299 789	
Financement spéciaux (déchets, épuration, eau...)	-28 320	-70 050	-17 467	41 730	-60%
amortissements et attrib. Fonds réserve	683 845	688 845	752 656	-5 000	-1%
Prélèvements à des fonds de réseve	-4 200	-168 200	-112 200	164 000	-98%
Rev. Extraordinaires			-6 354		
Attrib. Fds réserve général			310 000		
Marge d'autonfinancement	833 579	333 060	957 775	500 519	

Charges et revenus par nature comptable

Tableau général

FONCTIONNEMENT				B 25 vs B 24		B 25 vs B 24	
	BU 2025	BU 2024	C 2023				
a 30 Charges de personnel	1 016 702	1 530 800	1 537 916	a	-514 098	-34%	-521 214 -34%
b 31 Biens et services	2 063 450	2 343 550	2 104 862	b	-280 100	-12%	-41 412 -2%
c 33 Amortissements du PA	628 345	637 345	637 845	c	-9 000	-1%	-9 500 -1%
d 34 Charges financières	296 800	397 680	376 557	d	-100 880	-25%	-79 757 -21%
e 35 Attributions aux fonds et FS	55 500	51 500	74 811	e	4 000	8%	-19 311 -26%
f 36 Charges de transfert	3 931 084	3 674 500	3 596 143	f	256 584	7%	334 941 9%
g 38 Charges extraordinaires			310 000	g			-310 000 -100%
h 39 Imputations internes	74 900	18 000	18 000	h	56 900	316%	56 900 316%
TOTAL CHARGES	8 066 781	8 653 375	8 656 133		-586 594		
a 40 Revenus fiscaux	-5 059 000	-5 016 000	-5 224 935	a	-43 000	1%	165 935 -3%
b 41 Patentes et concessions	-500	-2 900	-297	b	2 400	-83%	-203 68%
c 42 Taxes et redevances	-1 091 350	-1 471 000	-1 644 857	c	379 650	-26%	553 507 -34%
d 43 Revenus divers	-10 000	-30 000	-187 523	d	20 000	-67%	177 523 -95%
e 44 Revenus financiers	-305 065	-319 057	-329 779	e	13 992	-4%	24 714 -7%
f 45 Prélèvements sur les fonds et	-32 520	-238 250	-89 667	f	205 730	-86%	57 147 -64%
g 46 Revenus de transfert	-1 675 700	-1 440 633	-1 192 214	g	-235 067	16%	-483 486 41%
h 49 Imputations internes	-74 900	-18 000	-18 000	h	-56 900	316%	-56 900 316%
TOTAL REVENUS	-8 249 035	-8 535 840	-8 687 272		286 805		
RETULTAT NET	-182 254	117 535	-31 139		-299 789		-151 115
	profit	perte	profit		favorable		favorable

a) 30 Charges de personnel – (-514'098 ou -34% vs. Budget 2024)

- a. La baisse est due à la sortie du personnel structure d'accueil du budget communal (inscription au RAT). Les salaires des autres dicastères sont en progression de 2.6% par rapport au Budget 2024, ce qui nous paraît maîtrisé.

30 - Salaires	BU 25	BU 24	C 23	BU 25 vs. BU 24	
Structures accueil	0	539 900	730 190	-539 900	
Autres	1 016 702	990 900	807 726	25 802	2,6%
TOTAL	1 016 702	1 530 800	1 537 916	-514 098	-33,6%

b) 31 Biens et services – (-280'100 ou -12% vs. Budget 2024)

	BU 2025	BU 2024	C 2023	B 25 vs B 24	
a 310 Mat. De bureau	137 700	154 200	61 751	-16 500	-11%
b 311 Immobilisation (non bilan)	63 800	86 200	52 265	-22 400	-26%
c 312 Energies	237 500	271 300	240 405	-33 800	-12%
d 313 Prestations de services	586 750	726 150	819 808	-139 400	-19%
e 314 Entretien	828 600	905 200	653 990	-76 600	-8%
f 315 Autres entretiens	59 700	52 700	65 963	7 000	13%
g 316 Loyers et baux	35 000	34 200	34 030	800	2%
h 317 Remb. De frais	94 400	93 600	112 764	800	1%
i 318 Réévaluation s/créances	20 000	20 000	63 885	0	0%
TOTAL 31 biens et services	2 063 450	2 343 550	2 104 862	-280 100	-12%

(c) Énergies en baisse, notamment à la piscine (-15'000 CHF)

(d) Prestations de services en baisse, dont structure d'accueil -120'000 CHF suite à adhésion au RAT

(e) Les frais d'entretien sont globalement moins élevés (-76'000 CHF / -8%) notamment dans le dicastère Forêts (-178'000 CHF), la piscine (-20'000 CHF), la structure d'accueil (-20'000 CHF), partiellement compensés par des hausses pour le Bâtiment communal (+48'500 CHF), pour les routes communales (+52'000 CHF), ou encore pâturages et chalets (+42'000 CHF).

A noter toutefois, que le montant global des frais de biens et services est proche de celui comptabilisé dans les comptes 2023 (-2%).

c) 34 – Intérêts

Les charges financières sont en baisse de CHF 100'880 ou -25%. La comparaison par dicastère n'est plus possible, étant donné la présentation nouvelle MCH2 qui oblige à présenter toutes les charges d'intérêts dans un dicastère groupé.

d) 40 - Revenus fiscaux.

Ils sont estimés de façon prudente, évitant ainsi de surévaluer des revenus.

e) 42- Taxes et redevances

Elles sont en baisse de -379'650 par rapport au Budget 2024, principalement du fait de l'adhésion au RAT (-380'500 CHF), ceci n'est que partiellement compensé par une hausse des revenus provenant de la piscine de + 25'000 CHF.

f) Les prélèvements sur fonds et réserves sont moins élevés que ceux du Budget 2024, notamment pour les Forêts (94'000 CHF), le Bâtiment communal (40'000 CHF) et la Déchetterie (36'850 CHF)

- g) Les revenus de transferts sont plus élevés de CHF 235'067, principalement par les calculs et estimations de péréquation financière.

Conclusions

La Cofin se prononce, au vu des arguments décrits ci-dessus, en faveur de cet investissement et donc recommande d'accepter le préavis N° 13/24.

Conclusions :

Vu le préavis municipal N° 13/24 relatif au budget 2025.

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins d'accepter le préavis N° 13/24 relatif au budget 2025 et :

1. D'adopter le budget 2025 tel que présenté, soit :

Total des charges :	8'066'781.00 CHF
Total des revenus :	8'249'035.00 CHF
Résultat net :	+182'254.00 CHF

Fait à Bassins, le 26 novembre 2024



Rémy Damond



Manfred Elmer



Gian-Reto Gotsch



Carina Huguenin



François Martignier



Stéphane Martin
Rapporteur

Claudia Witte